

**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

**Band:** 72 (1943)

**Heft:** 10

**Rubrik:** Le programme et les méthodes de l'école primaire fribourgeoise des cours complémentaires et des écoles ménagères

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 19.10.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

juste. L'action efficace ne peut suivre l'agitation stérile. Il faut une base et un but clairement définis.

L'école, à côté de la famille, doit préparer l'enfant à la vie.

A l'école primaire, l'enfant doit apprendre les éléments et rien de plus. Il ne faut apprendre, affirma M. le Conseiller, que les choses essentielles, mais il faut qu'on les apprenne bien. Savoir lire, ce n'est pas autre chose que donner à chaque mot sa valeur et son sens propres ; savoir écrire, c'est pouvoir s'exprimer dans cette langue simple, honnête, franche, qui va droit au but. Voilà le fonds solide que doit donner l'école primaire, le bagage nécessaire, mais suffisant pour les besoins ordinaires de la vie.

Les cours complémentaires, ajouta M. le conseiller d'Etat Piller, ne devraient pas étendre le programme primaire, mais le détendre pour l'approfondir. L'instruction civique y trouverait sa place et serait mieux comprise, mieux assimilée et plus intéressante, parce que plus en rapport avec les besoins des jeunes gens. La meilleure chance pour le jeune homme ou la jeune fille, c'est d'entrer dans la vie au bénéfice d'une bonne santé physique et nerveuse, instruits d'un petit nombre de connaissances solides et de quelques habitudes d'esprit telles que l'attention, l'exactitude, la circonspection, cultivées, développées dans le sens de leur vocation naturelle.

M. Piller proposa donc d'étudier les possibilités de l'école primaire, des cours complémentaires et des cours ménagers, quant à leur programme et quant aux méthodes d'enseignement. Cette question, qui est bien d'actualité, a été acceptée avec empressement. Les membres du corps enseignant, qui ont aujourd'hui la terrible tâche de préparer les enfants à la vie, doivent avoir des idées claires.

Un comité restreint s'est chargé de présenter aux lecteurs du *Bulletin* un plan détaillé du sujet proposé, afin de faciliter les recherches et le travail des collègues.

M. Maillard clôtura cette intéressante et laborieuse séance en résumant les décisions prises et en remerciant encore M. le conseiller d'Etat Piller de sa bienveillance. Comme conclusion, le bureau fut chargé d'établir le plan du travail qui fera l'objet de la discussion de la prochaine assemblée générale. Le voici :

## **Le programme et les méthodes de l'école primaire fribourgeoise des cours complémentaires et des écoles ménagères**

L'école, à côté de la famille, doit préparer l'enfant à la vie.

A la fin de la scolarité, l'enfant doit avoir acquis le minimum de connaissances et l'attitude mentale qui lui permettront de faire face aux tâches précises qui seront celles de sa vie d'adulte, dans un certain temps, dans un certain lieu (quelles que soient d'ailleurs ces tâches concrètes).

La mission prochaine de l'école est d'instruire. L'école doit donner à l'enfant (école primaire), au jeune homme (cours complémentaire), à la jeune fille (cours ménager), les éléments du savoir en meublant son esprit :

- a) de connaissances générales : vérités de tous les temps, de tous les lieux ;
- b) de connaissances particulières : adaptées au milieu et au temps actuel.

Le présent travail s'attachera à étudier quels doivent être le programme et les méthodes de l'école primaire, des cours complémentaires et des cours ménagers, afin que notre école puisse atteindre son but.

### **A. Le programme**

Que doit apprendre l'enfant, le jeune homme, la jeune fille, dans chaque branche, aux divers degrés de l'enseignement, dans les différentes classes ?

Il y aura lieu de préciser ce qui devrait être retranché du programme actuel ou ce qui pourrait y être ajouté en déterminant, selon les expériences faites, sur quels points du programme l'effort principal doit porter.

Le programme tirerait sa substance première du milieu (physique, social, religieux). Il en refléterait la physionomie propre, d'où programme différencié selon le milieu rural ou le milieu citadin.

Chaque maître ou maîtresse donnera son opinion non pas sur l'ensemble du programme, mais sur la ou les parties du programme qui l'intéressent plus particulièrement, soit sur celle ou celles qu'il est appelé à enseigner et à propos desquelles il a pu faire ses expériences.

### **B. Les méthodes**

1. Indiquez, le cas échéant pour chaque cours ou pour chaque branche, la méthode que vous employez ? Ses avantages ? Ses inconvénients ? Les résultats que vous obtenez ?
2. Votre méthode permet-elle de réaliser une certaine synthèse de l'enseignement ? Par quels moyens ?

Ceux qui utilisent la méthode des centres d'intérêt indiqueront concrètement comment ils procèdent ; autour de quelles idées-pivots ils groupent les matières et comment ils les répartissent en thèmes plus restreints.

3. Quels manuels scolaires utilisez-vous ? Quels en sont les avantages ? Quels en sont les inconvénients ? Quelles modifications proposez-vous d'apporter aux manuels officiels pour qu'ils soient mieux adaptés à leur but ?
4. Votre école possède-t-elle une bibliothèque scolaire ? Avez-vous essayé d'en créer une ? Comment souhaiteriez-vous qu'elle soit constituée pour votre classe ou pour votre école ?

5. De quels moyens disposez-vous pour enrichir vos connaissances et pour rendre plus complète la documentation nécessaire à votre enseignement ?

Quels autres moyens souhaiteriez-vous avoir ?

### C. Conclusions

Quelles conclusions pratiques et immédiates vous suggère votre expérience :

1. Quant au programme ?
2. Quant aux méthodes ?
3. Quant aux résultats que vous obtenez ?
4. Quant au contrôle de ces résultats par les examens ?

Avez-vous d'autres suggestions à formuler afin que l'école puisse accomplir toujours mieux sa tâche chez nous ? Lesquelles ?

Les rapports demandés seront livrés aux dates suivantes :

*1<sup>er</sup> décembre* (au plus tard) : travaux individuels. Ils seront envoyés à l'inspecteur scolaire.

*1<sup>er</sup> février* : rapports des arrondissements scolaires.

*1<sup>er</sup> mai* : le ou les rapports généraux qui seront publiés dans le *Bulletin pédagogique*.

N. B. — MM. les inspecteurs et M<sup>lles</sup> les inspectrices voudront bien donner les instructions complémentaires utiles au corps enseignant avant le 15 octobre prochain.

## Partie non officielle

### Mutualité scolaire cantonale

AUX COMITÉS DES SECTIONS AFFILIÉES,

Nous croyons devoir attirer spécialement votre attention et provoquer votre efficace collaboration dans les circonstances suivantes :

1. Il ressort du rapport administratif de la Mutualité scolaire, pour l'exercice 1942, que la situation financière des caisses régionales, dans leur ensemble, s'aggrave sérieusement d'année en année. C'est ainsi que, pour le dernier exercice, le déficit net des caisses régionales est d'environ 36 000 fr., que, sur les 50 sections existantes, le 50 % d'entre elles ont bouclé leurs comptes par une diminution de fortune allant respectivement de 250 à 14 000 fr. De plus, nous constatons que, malgré tous les avis donnés, certaines caisses terminent régulièrement leur exercice annuel par l'inscription d'un passif net plus ou moins considérable. Une telle situation, si elle devait être maintenue, risquerait de mettre en péril, non seulement la stabilité des caisses régionales dans leur ensemble, mais même celle de la caisse cantonale.

Aussi, notre Commission cantonale, dans sa séance du 13 mai dernier, a-t-elle décidé de recourir *immédiatement* à des mesures fermes et efficaces dont